

Article 31 du Règlement

Si ces retards persistent, nous allons être forcés de fermer l'entreprise et de mettre nos employés à pied.

Au nom de Mogar Timber et de toutes les petites entreprises, je demande au gouvernement de ne pas se contenter de changer le système de remboursement de la TPS, mais de la supprimer purement et simplement.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, le 25 août, le ministre de l'Environnement a annoncé que le gouvernement fédéral a débloqué 25 millions de dollars pour le plan vert afin de renforcer la lutte que mène le Canada contre l'amincissement de la couche d'ozone.

Le gouvernement renforcera les mesures de contrôle, il créera des programmes de récupération et de recyclage des substances qui contribuent à l'appauvrissement de la couche d'ozone et il élargira notre programme de recherche et de surveillance.

La station de surveillance de l'ozone qui sera ouverte dans le Grand Nord, à Eureka, dans les Territoires du Nord-Ouest, fera du Canada un des chefs de file dans le domaine de la science de l'ozone.

Le gouvernement accroît aussi de 20 p. 100 son programme de surveillance de l'ozone et il augmentera sa participation aux programmes internationaux de recherche.

Le protocole conclu à Montréal en 1987 concernant les substances qui appauvrissent la couche d'ozone est le premier traité environnemental signé par 25 pays pour contrer cette menace mondiale.

Le Canada a créé un programme national de contrôle qui va encore plus loin que les objectifs internationaux convenus. Nous nous sommes engagés à éliminer les CFC d'ici 1997, et d'autres substances contribuant à l'amincissement de la couche d'ozone d'ici l'an 2000.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, bien que le ministre des Finances nous dise que la récession est finie, tout n'est pas rose et des milliers de résidents de ma circonscription de Northumberland se demandent «finie pour qui?»

Les prix que doivent payer les consommateurs et les petites entreprises ne cessent de grimper, d'où des difficultés considérables pour les familles, des traumatismes,

des faillites personnelles, agricoles ou commerciales et des fermetures diverses.

La rareté des emplois disponibles dans ma localité a entraîné une augmentation alarmante du nombre d'assistés sociaux; on se demande si on sera capable de soutenir la charge actuelle, sans compter les augmentations prévues.

Les Canadiens réclament à cor et à cri que le gouvernement fasse preuve de leadership, de vision et de compassion. Le gouvernement doit reconnaître que son atout le plus grand, ce sont les gens, qui veulent travailler et veulent une formation donnant accès à de bons emplois. Ce sont aussi les petits entrepreneurs, qui sont prêts à prendre des risques et favorisent la croissance économique. Le gouvernement doit absolument modifier ses politiques et réduire les impôts, de même que le chômage et la valeur du dollar.

* * *

[Français]

LE DÉPUTÉ DE GLENGARRY—PRESCOTT—RUSSELL

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le 8 octobre 1991, dans cette Chambre, le député libéral de Glengarry—Prescott—Russell déclarait, lors du débat sur le projet de loi C-211, ce qui suit:

L'an dernier, il y a eu un feu à Baie-Comeau, dans la circonscription du premier ministre. Est-ce logique qu'une personne qui se porte volontaire pour aller éteindre le feu ne puisse le faire, parce qu'elle touche des prestations d'assurance-chômage?

J'aimerais clarifier deux points sur ce sujet. Premièrement, le feu en question a eu lieu cette année. Deuxièmement, dans *La Presse* du 27 juillet 1991, il était écrit ceci: «Les élus de la Côte-Nord veulent combattre les feux de forêt avec des volontaires, mais Québec refuse.» Le ministre des Forêts du Québec, M. Albert Côté, déclarait: «Dans les circonstances, nous avons mis toutes les ressources qu'il fallait. Il serait irresponsable d'envoyer des gens dans la forêt sans encadrement».

* * *

[Traduction]

LA CULTURE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, je me préoccupe des grandes institutions culturelles de ma ville, Winnipeg.

Aujourd'hui, on m'informe que le ministère des Communications réduira de près de 200 000 \$ l'aide financière accordée au Musée de l'homme et de la nature du Manitoba. Le musée aura beaucoup de mal à assumer les frais supplémentaires.